

ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet de la municipalité	3 - 6
Les nouvelles du conseil communal	7
C'EST GENIAL, LISEZ-LE	8
CAUSE TOUJOURS	
Fermeture de l'école de Villars-Tiercelin	8
Voyage Alpes Maritimes et Haute Provence	9
Course des aînés	9-10
Société de fromagerie du Haut-Jorat.	10
Parc naturel périurbain	11
Tir des enfants de Peney-le-Jorat	11-12
ECHO DU RETROVISEUR	12
SOCIETES LOCALES	
Chœur mixte l'Harmonie des Forêts	13
Chœur mixte de Peney-le-Jorat	13
60 ^{ème} anniversaire FC Villars-Tiercelin	14
INFOS/PETITES ANNONCES	14 - 15
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	16

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



A vous de jouer !

Retrouvez quel (le)
municipal(e) se cache
derrière chaque photo ?

Vous trouverez la réponse dans le
prochain numéro



MUNICIPALITE

**Line Gavillet
Syndique**

tél. 021 903 30 39 / 079 714 73 06
mail line.gavillet@jorat-menthue.ch
Suppléant : Didier Schmid

**Claude Racine
Vice-syndic**

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37
mail claude.racine@jorat.menthue.ch
Suppléante : Giuseppe Greco

**Bernard Joss
Conseiller municipal**

tél. 024 433 10 40 / 079 310 93 39
mail bernard.joss@jorat-menthue.ch
Suppléant : Claude Racine

**Giuseppe Greco
Conseiller municipal**

tél. 078 623 12 34
mail giuseppe.greco@jorat-menthue.ch
Suppléant : Bernard Joss

**Didier Schmid
Conseiller municipal**

tél : 021 731 28 54 / 079 213 25 84
mail : didier.schmid@jorat-menthue.ch
Suppléante : Line Gavillet

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5
1062 Sottens
tél. 021 905 51 15
mail greffe@jorat-menthue.ch

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20
mail habitants@jorat-menthue.ch

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5
1062 Sottens
tél. 021 905 43 47
mail bourse@jorat-menthue.ch

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Roland Schmutz, Forestier-bûcheron-Chef d'équipe
Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron
Giulia Fontana, Apprentie Forestier-bûcheron
Keller Martin, Apprenti Forestier-bûcheron

Administration générale – Relations extérieures
Cimetières
Ecole - Eglise
Finances
Personnel administratif et tech.

Bâtiments - Refuges
Déchets
Eau
Epuraton

Domaines - Terrains
Eclairage public
Forêts – Chemins Forestiers
Parcs et promenades
Service du Feu, PCi

Culture (sociétés locales, manifestations)
Police des constructions
Passeport-vacances
Social

Aménagement du territoire (urbanisme)
Police
Routes - Transport
SI (gaz, électricité, téléphone)
Voirie
Energie

Secrétaire municipale : Nicole Boeuf
Assistée par Joëlle Braillard

Contrôle des habitants : Laurence Cherpillod
Horaires d'ouverture au public
Lundi 17h-19h / Mardi 09h-11h
Mercredi 14h-16h / Jeudi 09h-11h

Boursière communale : Clémence Grognoz
assistée par Céline Grognoz

Bourse – Horaires d'ouverture au public
Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Buetiger, Employé communal
Wilson Cardoso, Concierge, Fontainier
Jérôme Gingins, Agent d'exploitation

**PRESIDENT DU
CONSEIL**
**Frédy-Daniel
Grossen**
Au Quartier Latin 3
1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 32 01

**Gestion équipe
forestière**
Roland Rapin



BILLET DE LA MUNICIPALITE

Chères habitantes et chers habitants de Jorat-Menthue,

Au moment d'écrire ces lignes, l'été touche à sa fin, bien que les canicules se soient prolongées, les jours sont plus courts et certains arbres changent déjà de couleur. Pris dans la marche des saisons, le programme de notre nouvelle législature s'annonce coloré.

Après cinq ans de vie, la jeune commune de Jorat-Menthue a entamé sa deuxième législature. Au programme de ces cinq prochaines années, l'étude d'un plan général d'affectation pour tout le territoire, ainsi que la poursuite de projets comme la déchetterie, l'aménagement de l'émetteur, la modernisation de l'éclairage public à Villars-Tiercelin, etc.

Beaucoup de projets à faire entrer dans une enveloppe financière qu'il est important de maîtriser.

Et aussi, cinq années qui nous ont permis de découvrir les activités de toutes les sociétés, grâce auxquelles il fait bon vivre dans chacun de nos villages. Merci à tous les responsables qui prennent à cœur d'organiser des manifestations.

Merci à tous les habitants qui se sont déplacés pour fêter le 1^{er} août, qui s'est tenu exceptionnellement à l'émetteur de Sottens, haut-lieu chargé de l'histoire de la radio. Emetteur abandonné à cause de l'informatique et qui va peut-être renaître grâce à elle (un projet de serveur est à l'étude)

Au plaisir de vous rencontrer, je vous adresse, chères habitantes, chers habitants mes meilleures salutations.

Line Gavillet



Forêts

La municipalité a loué l'ancienne salle de classe du collège à Villars-Tiercelin, à l'association JUTAVAQ, « Jorat une terre à vivre au quotidien ». Ce collège est fermé depuis le mois de juillet 2016. A cette occasion, la peinture et les sols ont été rafraîchis.

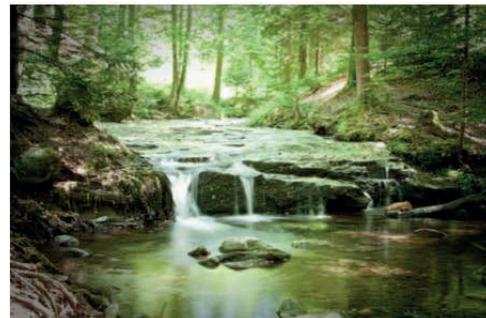
Sophie Chanel, cheffe de projet pour la création du futur parc naturel périurbain du Jorat a pris son mandat le 1^{er} septembre. Un responsable des animations va rejoindre l'équipe.

Nous leur souhaitons un plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Bernard Joss



*“ Jorat, une terre
à vivre au quotidien ”*





BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Au Revoir,

Voilà un peu plus de dix ans je me suis trouvée embarquée dans une drôle d'aventure. Jamais je n'aurais pensé qu'un jour je serais municipale et encore moins syndique de la commune de Sottens. Mais les hasards de la vie sont étonnants. Heureusement nous avons des perles, Mmes Nicole Bœuf et Floriane Studer qui connaissaient tout de notre commune et son fonctionnement. Ces 5 années ont été extrêmement riches. Des rencontres et des apprentissages de tout le travail d'une municipalité, 5 ans aussi de belles amitiés et de beaux projets. La fusion de nos communes a mis fin à cette première expérience. Avec la fusion, ma nomination au sein de son exécutif m'a permis de participer à la construction de notre nouvelle commune. Une autre municipalité et d'autres défis.



Cette nouvelle expérience a été passionnante et je remercie tous mes anciens collègues, le personnel de l'administration sans qui nous aurions eu beaucoup de peine, et le conseil communal. Un grand merci aussi au personnel du service de voirie et des forêts, pour tout leur travail et leur gentillesse.

Et maintenant, j'aurais plus de temps à consacrer à ma passion, la confection de perles de verres. Si vous souhaitez découvrir comment les réaliser, ma porte est ouverte, c'est volontiers que je vous accueille pour partager une tasse de thé.

Je souhaite bon vent à tout Jorat-Menthue.

Françoise Arlaud

Communication de la municipalité concernant l'organisation de manifestations.

Nous constatons que nos sociétés, à but non lucratif, sollicitent de plus en plus les infrastructures communales hors de leur village d'origine, et cette dynamique nous réjouit !

Cependant il n'est pas rare que des manifestations aient lieu le même week-end, ce qui pose des difficultés d'organisation pour nos services communaux et contraignent nos villageois à choisir de délaisser une manifestation pour une autre.

Dans l'idée d'améliorer l'offre et la qualité de nos manifestations villageoises, il nous semble pertinent que toutes les sociétés de Jorat-Menthue se rencontrent au moins une fois par année, et pourquoi pas de créer une union des sociétés locales de Jorat-Menthue, qui aurait pour but de centraliser les demandes liées à :

- l'organisation
- la communication
- la réservation des infrastructures
- les demandes d'autorisations

Ce qui nous permettrait :

- de partager nos connaissances
- de recueillir les articles pour l'Echo
- de participer à toutes les manifestations !



Dans ce sens, une rencontre sera proposée au printemps prochain à toutes les sociétés de chaque village. Tout responsable d'association peut prendre contact avec moi-même, municipal du dicastère de la culture (société locale), pour plus d'informations, idées, suggestions, propositions etc !

Giuseppe Greco



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Futur Marché de Villars-Tiercelin

Des producteurs qui se déplacent pour vous proposer leurs spécialités est un luxe et un doux rêve que seules les grandes villes peuvent se permettre ?

Eh bien, la future association du Marché de Villars-Tiercelin est prête à relever le défi et à offrir aux habitants de Jorat-Menthue et des villages avoisinants un marché digne de ce nom !

Cette association organisera le marché sur la place planche Marion à Villars-Tiercelin, les samedis après-midi voir les mercredis après-midi et, selon les statuts, elle devra veiller à ce que :

- Les commerçants soient domiciliés en Suisse
- Les commerçants devront vendre de la marchandise de leur production ou issue de leurs réseaux de producteurs et non des produits de la grande distribution.
- Les commerçants pourront vendre des spécialités et de l'artisanat de différentes régions du monde et de Suisse.

Nous souhaitons démarrer dès que possible, bien évidemment toute personne souhaitant faire un stand est la bienvenue, car plus nous sommes nombreux mieux c'est !

Pour ce faire vous pouvez contacter le municipal, Giuseppe Greco, responsable du dicastère de la culture (sociétés locales) qui se présentera au comité de l'association lors de la première assemblée générale.



Giuseppe Greco

Aménagement du territoire

L'étude de plan général d'affectation (PGA), déjà complexe en soi, est rendue d'autant plus compliquée par la façon dont le canton impose sa mise en application.

Votée en 2013, elle avait pour but de freiner le mitage du territoire et de densifier les constructions au cœur même des localités.

Plutôt que de se baser sur les surfaces construites, le canton de Vaud a opté pour un calcul s'appuyant sur une croissance de la population, limitée à 1% par année. La valeur de référence étant le 31 décembre 2008, notre commune comptait, à cette date, 1246 habitants. Notre marge de progression, fixée sur ces chiffres, est donc d'environ 12,5 habitants par année.

Du 1er janvier 2009 au 07.08.2016, notre population a crû de 291 habitants, ce qui nous amène à un total de 1537 habitants. Ce chiffre équivaut à une croissance de plus de 4% par an et correspond à la plupart des communes vaudoises.

Afin de comprendre cette augmentation de population, nous avons fait un tableau récapitulatif des permis délivrés de janvier 2008 à juillet 2016.



Nouveaux habitants et nouvelles constructions de : janvier 2008-juillet 2016

	Constructions nouvelles : Villas individuelles	Constructions d'immeubles : 5 immeubles	Rénovations et constructions dans des bâtiments existants	Total	Pourcentage d'appartements dans des constructions existantes (pas de mitage du territoire)
Nombre d'appartements	28	15	46	89	52 %
Nombre d'habitants	85	49	96	230	42 %

Force est de constater que plus de la moitié d'entre eux concernent des rénovations de bâtiments existants, ce qui recense un peu moins de la moitié de l'augmentation de la population. Mais signifie aussi, que le mode de calcul basé sur l'augmentation du nombre d'habitants, n'est pas représentatif du mitage du territoire.

En fonction des exigences liées au PGA, à une échéance portée à l'année 2036, notre marge de progression est actuellement de 58 habitants. Cet objectif sera atteint avec les projets actuellement en cours.

Afin de fixer la situation et de permettre la réalisation de notre PGA, la Municipalité a d'ores et déjà décidé d'une mise en zone de réserve des parcelles constructibles. Cette zone de réserve d'une durée de 5 ans, prolongeable de 3 ans, nous permettra d'aborder sereinement cette phase cruciale pour notre commune.

Suite à une discussion avec le Service du développement territorial du canton, en juillet dernier, ce service ne s'opposera pas à des rénovations de bâtiments existants. Toutefois, chaque nouveau projet impacterait notre potentiel droit à la construction dans le futur. Il en va de la responsabilité de la Municipalité, de veiller à un examen minutieux de chaque cas afin de ne pas prêter le futur de notre commune.

Une lueur d'espoir réside dans le fait que les projections d'augmentation de la population, au niveau cantonal, sont actuellement largement dépassées. Le Grand Conseil devrait examiner le mode de calcul et éventuellement changer la date de référence du 31 décembre 2008. Cette modification nous accorderait un « ballon d'oxygène », sans toutefois laisser libre court à toutes constructions.

Nous espérons que ce mode de calcul sera modifié et que de bonnes nouvelles pourront vous être annoncées dans un prochain numéro.

La Municipalité





Jorat-Menthue – Législature No 2

Deuxième législature et sixième défi pour ce conseil communal renouvelé.

Pour mémoire, le conseil actuel est composé de deux tiers d'anciens conseillers et un tiers de nouveaux. Nouveaux quant à la fonction seulement car l'âge de ceux-ci s'échelonne de 25 à 74 ans. Pour rester dans les statistiques, la moyenne d'âge des anciens est de 53 ans, celle des nouveaux de 44 ans, l'ensemble présentant une moyenne de 50 ans. On le constate, tous les âges ou presque sont représentés, ce qui devrait augurer d'une bonne diversité de sensibilités dans les débats qui ne manqueront pas de marquer cette nouvelle législature.

Les défis seront là et nombreux : réfection des bâtiments communaux, création d'une nouvelle déchetterie, installation de nouveaux locaux administratifs, sans compter tous les travaux ordinaires comme l'entretien des routes par exemple. Peut-être tous ces défis ne pourront-ils être relevés, la capacité financière de la commune, bien que relativement bonne, étant cependant limitée. Il faudra aussi compter avec les charges intercommunales qui continueront de progresser, en particulier dans le domaine des écoles et de l'accueil de jour. Enfin, le conseil devra se pencher sur la révision du plan général d'affectation (PGA) que la municipalité lui présentera. Ce plan général devra définir de nouvelles règles en matière de construction telles par exemple que la densité des constructions, prévoir les zones à bâtir qui devront être remises en zone agricole, tout en tenant compte des contraintes tantôt contradictoires, tantôt cumulatives que sont la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et le plan directeur cantonal. Nul doute qu'il y aura de nombreuses situations que le conseil devra arbitrer dans le cadre des oppositions que le PGA ne manquera pas de provoquer.

C'est ici l'occasion de parler du plan directeur régional sur lequel le dernier conseil de la législature 2011-2016 s'est penché. Le conseil s'est longuement posé la question de son utilité réelle dans la mesure où l'on semble y donner de la souplesse aux communes alors même que le canton se montre très restrictif face à des constructions parfaitement conformes à notre PGA actuel, mais pas toujours en phase avec les nouvelles exigences légales.

Ce dernier conseil fut aussi l'occasion d'aborder divers autres sujets. Citons la révision du Règlement du conseil, révision imposée par diverses modifications de la loi sur les communes. Rien de spectaculaire assurément, mais l'occasion de peser le poids des mots dans un texte légal ou de préciser certaines notions. Le point fort de cette séance fut l'examen des comptes 2015 de la commune. Bouclant avec un total de charges de Frs 7'308'837.05 pour Frs 7'312'457.29 de revenus, compte tenu d'amortissements supplémentaires à hauteur de Frs 108'222.23, ces comptes mettent en évidence l'érosion de la marge d'autofinancement de la commune, soit la capacité de la commune à investir sans recourir à l'emprunt. Cette marge, importante encore en 2013, est en voie de disparition, ce qui obligera le conseil à effectuer des choix dans les investissements futurs.

La tâche des conseillères et conseillers sera passionnante certes, mais lourde aussi. Enfin, pour clore cette dernière séance de la législature, le conseil s'est penché sur la gestion municipale 2015, occasion d'apprécier le travail de la municipalité.

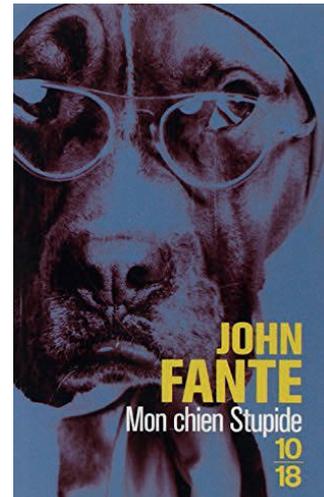
Frédy-Daniel Grossen,
Président du Conseil communal



Imaginez un chien monstrueux qui atterrirait dans votre jardin un jour de pluie. La réaction la plus logique serait de chasser l'intrus manu militari, à l'aide de la force publique bien entendu, compte tenu de la taille de l'animal. Mais ça c'est une réaction de bon sens et le bon sens ce n'est pas ce qui étouffe Henry Molise, écrivain raté et scénariste modeste, père de quatre enfants incontrôlables, conçus avec Harriet, une femme au bord de la crise de nerfs après vingt ans de bons et loyaux services. Baptisé Stupide par les enfants pour son comportement jugé inapproprié, le chien est le détonateur qui oblige chacun à révéler son vrai caractère et ses vrais sentiments.

Tour à tour cynique, drôle, grinçant, désabusé, émouvant, dramatique, farfelu mais jamais lassant, c'est génial, lisez le, ce roman fait désormais partie de mon top personnel.

Gil Guttman



Mon chien stupide
John Fante, 10/18

CAUSE TOUJOURS



L'école de Villars-Tiercelin a fermé ses portes

Vendredi 1 juillet 2016 l'école de Villars-Tiercelin a fermé ses portes pour la dernière fois. Les maîtresses et des parents ont organisé une manifestation le 18 juin 2016 où des anciens élèves et moins anciens se sont réunis pour marquer cette occasion et célébrer ainsi la vie que l'école a donné au village pendant plus de 100 ans.

Pendant la matinée nous avons pu visiter l'école pour se rappeler certains petits détails: comment avant il fallait monter le bois depuis dehors jusqu'au galetas afin de chauffer la classe en hiver à l'aide d'un poêle. On a eu le privilège de voir des photos de classe depuis le début du 20^e siècle avec surtout beaucoup d'enfants du village de tout âge: parfois on a même repéré 3 générations.

On a vu la salle de classe s'animer encore une fois avec un très beau spectacle donné par les élèves de cette dernière classe: une histoire de voyage avec des chansons amusantes. Ensuite, après un bref discours par la syndique, on a partagé un moment convivial au soleil (quelle chance!) puis sous la pluie afin d'échanger des souvenirs.

Cette dernière volée de Villars-Tiercelin s'est retrouvée à la rentrée, avec une des maîtresses, au grand collège de Poliez-Pittet pour la suite.

Katherine Quinn





Voyage Alpes Maritimes et Haute Provence

C'est un matin d'avril que, sous la conduite de J.L. Tappy, un petit bus de neuf personnes quitte Peney-Le-Jorat via le Grand St. Bernard. Sur sol italien, première surprise, un petit déjeuner copieux nous attend à St.Oyen (Val d'Aoste). Accueil chaleureux et haut en couleurs. Nous poursuivons notre route pour arriver en fin de journée dans les hauts de Nice pour y passer la nuit.



Le lendemain rencontre avec Mr. Augier, sculpteur autodidacte qui nous reçoit dans son atelier, entouré de verdure et de fleurs. Il nous montre comment avec de vieux outils et pièces métalliques usagées, il crée des œuvres d'une finesse et d'une élégance extraordinaires.

Nous visitons ensuite son exposition au village de Levens. Un vrai régal pour les yeux et grand moment d'émotion.

L'après-midi, par des routes étroites et sinueuses, nous traversons des « villages perchés » jusqu'à la Madone d'Utelle d'où l'on admire un paysage grandiose.

Le troisième jour nous quittons les hauts de Nice, rejoignons la plaine du Var et partons en direction de la vallée de la Durance, longeons "les Pénitents" chaîne curieuse et impressionnante de rochers près du village "Les Mées" et nous nous rendons au monastère de Ganagobie perdu dans une nature sauvage.

Dernier jour, par un petit chemin vicinal dans la forêt, visite du village abandonné "Saint-Cyrice" abritant une église romane du 12ème siècle, seul vestige de ce village qui a abrité les maquisards pendant la dernière guerre. Souvenir d'une époque douloureuse de notre histoire.

Encore un tout petit arrêt pour photographier des tulipes sauvages dans un champ et c'est le retour par le col de la Croix haute.

Voyage riche en découvertes, en émotion et en convivialité



Une participante

Course des aînés

C'est avec un temps humide que le 15 septembre 2016 les aînés de Jorat-Menthue ont pris les cars affrétés par Thomas Voyages à destination de Besançon, département du Doubs, France !

Accompagnés par nos parapluies, nous commençons cette journée par une visite guidée de la vieille ville d'Art et d'Histoire classée depuis 1986

La ville de Besançon possède un riche passé historique dont son patrimoine architectural est un témoin fort. Depuis la fondation d'un oppidum gaulois, la cité n'a cessé de se développer et de s'agrandir avant de devenir un centre culturel, militaire et économique de premier ordre. Tantôt germanique tantôt française, la capitale comtoise a gardé de nombreuses traces des différentes périodes de son histoire de l'Antiquité au XIXème siècle. Besançon a notamment vu naître Victor Hugo en 1802.



La pluie cessant peu à peu, nos estomacs n'allaient pas tarder à crier famine quand nous nous embarquons sur deux bateaux. Pendant que nous nous restaurions, l'embarcation nous mena dans le méandre du Doubs, allant d'écluses en écluses, de pont en pont, le tout agrémenté d'explications historiques.





La peau du ventre bien tendue, une petite balade digestive s'imposant, nous prîmes un petit train touristique qui nous mena à la citadelle construite par le célèbre architecte militaire Sébastien Le Prestre de Vauban. Les fortifications de la citadelle figurent sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2008.

Avec de bons souvenirs plein la tête et le sourire aux lèvres, nous nous dirigeâmes en fin d'après-midi vers nos cars et notre chère contrée !



Un participant

Aux habitants de la commune de Jorat-Menthue.

Suite aux images choquantes diffusées sur Internet et les divers articles parus dans les médias au sujet de la détention des porcs, entre autre, dans la porcherie de Peney-le-Jorat, nous souhaitons apporter notre éclairage sur cette affaire.

Notre société, propriétaire et non exploitante de cette porcherie, ne peut que regretter cette situation dommageable pour la région.

Cependant, notre porcherie a suivi les mises aux normes régulières devant être effectuées pour le bien-être des animaux. Pour répondre aux nouvelles lois concernant la détention des porcs, une étude d'une nouvelle porcherie de 1500 places est en cours, depuis plus d'une année, par notre société.



Elle permettrait aux cochons d'avoir une courette extérieure, ainsi qu'une surface paillée. Son emplacement se situerait à proximité de la porcherie existante de Thierrens. Elle viserait à remplacer à moyen terme les porcheries existantes dont celle de Peney.

Si je peux comprendre la réaction indignée de certaines personnes à la vue de ces images, je ne peux accepter la manière que ces gens ont utilisée pour diffuser ces images.

En effet, je trouve inadmissible qu'ils aient pu épier le porcher pour connaître l'endroit où se trouvait la clé et s'introduire par effraction, ceci vraisemblablement plusieurs fois, dans notre bâtiment, jusqu'à trouver la faille leur permettant de faire une généralité pour le 90% des porcheries.

Certaines déclarations sont mêmes, à mon sens, mensongères. Pour exemple, la porcherie d'Echallens possédait une minuterie permettant aux cochons d'avoir suffisamment de lumière et le petit lait, servant de nourriture aux cochons, ne contient pas d'antibiotique.

Pour notre bâtiment, la mauvaise situation du marché du porc a empêché l'exploitant de soulager certains boxes, bien entendu ceux du film, par la vente de plusieurs animaux.

Nous sommes conscients que le consommateur est toujours plus exigeant sur le bien-être des animaux, bien que pour la plupart, lors de l'achat de leur viande, le prix de cette dernière est toujours le plus influent, se préoccupant bien peu du mode de détention des animaux dont est issu cette viande.

Notre nouvelle construction sera adaptée aux attentes du consommateur, je ne peux que vous encourager à ne pas tomber dans l'extrémisme voulu par les auteurs de ce documentaire.

L'adage entendu de nos parents que : « dans le cochon tout est bon » reste plus que jamais d'actualité !

Pour le comité,
Marc-Antoine Bigler,
président de la société de fromagerie du Haut-Jorat.

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier. Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



L'équipe du projet de Parc naturel périurbain du Jorat a pris ses quartiers à Jorat-Menthue et vous invite à sa rencontre

Le collège de Villars-Tiercelin a vu ses derniers élèves animer sa cour de récré en juillet dernier. Membre de l'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien (JUTAVAQ)* – porteuse du projet de Parc naturel périurbain (PNP) dans le Jorat – la Commune de Jorat-Menthue a proposé que la toute nouvelle équipe du projet, à la recherche de locaux, occupe le collège du village. Après que les bricolages des élèves aient été décrochés, un coup de peinture blanche contre les murs effectué et le sol remis à neuf, l'équipe du projet de PNP a pris ses quartiers dans l'ancienne salle de classe depuis le 1^{er} septembre.

L'association JUTAVAQ regroupe 13 Communes et le Canton dans le but de développer un Parc naturel périurbain dans les bois du Jorat. En 2016, elle a reçu l'aval de l'Office fédéral de l'environnement pour concrétiser un projet de charte d'ici à 2019. Un PNP doit se situer dans un rayon de 20 km du centre d'une agglomération. Son objectif est de réserver une portion de territoire, appelée zone centrale, à la libre évolution des processus naturels. A sa limite, une zone de transition permet de favoriser des activités économiques et de loisirs.

Vous, les Fêtelins, les Tavans, les Sottenois, les Medza-Papey et les Cougnés, êtes cordialement invités à venir partager avec vos enfants un vin chaud de l'amitié **le jeudi 1^{er} décembre entre 17h00 et 19h00** afin de « zieuter » ce qu'il est advenu de ce lieu et faire connaissance avec l'équipe de projet ! Au plaisir de vous rencontrer !

Sophie Chanel, cheffe de projet



Le tir des enfants de Peney



Le tir des enfants existe aussi loin que remonte la mémoire des plus anciens du village. Ce concours concerne tous les enfants de 10 à 16 ans. Chaque participant reçoit un prix, et le vainqueur doit inviter les autres à manger la crème au chocolat. L'organisation du concours et la récolte des fonds sont assumées par les plus grands qui participent pour la dernière fois.



Avant les années 80, les filles n'étaient pas admises. Les prix étaient les articles ménagers d'un magasin à l'ancienne, de Mézières. Depuis lors, ce sont des enveloppes contenant la répartition des gains de la journée et d'une récolte effectuée dans le village (porte à porte, avec déguisements à thème).

Le tir se déroule en 2 manches, 6 coups, dont un coup d'essai.

Il a lieu le jeudi de l'Ascension au refuge du Chalet au Renard, depuis que la « mécanique » a été démolie pour permettre la correction de la route à la sortie de Peney en direction de Villars-Mendraz.



Le soir, vers 19h00, proclamation des résultats sur la place du village, devant la laiterie avec distribution des prix, discours d'un des organisateurs et du représentant communal, avec apéro pour les parents, et partie de cache-cache à la bûche pour les enfants.

Cela fait 5 ans que Peney-le-Jorat fait partie de la commune de Jorat-Menthue, et force est de constater que la fusion des communes n'a rien changé à la motivation des organisateurs de mettre sur pied ce traditionnel concours de tir des enfants.

Cette année, une vingtaine d'enfants se sont mesurés, au plus grand plaisir de tous, le soleil s'étant invité, la journée fut une belle réussite.

Encore merci aux parents qui surveillent, à Luc Oppeliger qui contrôle les armes, à Steve Buetiguer qui met en place la salle, et à la commune qui met la Gravière à disposition des organisateurs.



Maxime
Etienne

Eliane
Pereira

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.

ECHO DU RETROVISEUR



Des tempêtes jusque dans le Jorat !

26 août 1971 une tempête d'une violence exceptionnelle s'abattait depuis le Jura.

L'après-midi du 26 août 1971, le temps en Suisse était marqué par une intense activité orageuse et de fortes chutes de grêle. L'un des orages a causé d'importants dommages. Les investigations ont montré que ces ravages étaient dus à une tornade, la plus forte jamais enregistrée en Suisse.

Les vents, qui ont atteint jusqu'à 300 km/h, ont laissé derrière eux une tranchée dévastée de 23 km de long, et 79 bâtiments ont subi des dégâts.



8 novembre 1982 le foehn fait rage jusque dans le Jorat : Cette tempête de foehn a arraché des forêts entières, des routes ont été coupées, des interruptions de courant et même un incendie s'est déclaré à proximité du zoo de Servion.

Et plus près de nous dans la journée du **26 décembre 1999** la tempête LOTHAR sévissait depuis l'Ouest de la France jusqu'au Nord de l'Italie en passant par la Suisse ! Dommages importants, en particulier aux forêts, avec des rafales atteignant en plaine 180 km/h



Jean-Luc Tappy



**L'Harmonie des Forêts
Chœur mixte de Villars-Tiercelin**

présente :

«Partir...et revenir »



Direction : Edwige Clot

Samedi 5 novembre 2016

Portes à 19h00 – Repas à 19h30

Deuxième partie : Chœur d'hommes de Forel-Lavaux

Dimanche 6 novembre 2016

Portes à 16h15

Repas servi à l'issue du spectacle

Deuxième partie : Chants et danses par l'Association
Culturelle et Artistique - Ilirët (Kosovë)

Samedi 12 novembre 2016

Portes à 19h00 – Repas à 19h30

Deuxième partie : Chœur d'hommes de Cartigny

Adultes : Fr. 30.-

Enfants de 7 à 12 ans : Fr. 15.-

Réservation au 021 905 22 29 ou 078 625 11 35

**Soirées annuelles du Chœur mixte des Trois Sapins de Peney-le-Jorat
T'AS OU LES VACHES**

Après vous avoir fait visiter le Paris des années folles et des Titis parisiens, le chœur mixte est de retour pour une ballade à la montagne. Vous allez pouvoir vous imprégner de l'ambiance alpestre là-haut sur la montagne. Vous allez passer un moment de détente à la Loutze, hôtel des voyageurs, exotique et excentrique.



Si vous voulez goûter aux saveurs de la montagne et à la marche des caquelons venez nous rejoindre

**Les samedis 26 novembre et 3 décembre 2016 à 20h15
Les dimanches 27 novembre et 4 décembre 2016 à 17h00**

Comme d'habitude vous pourrez ruper une morce les dimanches et petite morce les samedis.
Alors rejoignez-nous nombreux et n'oubliez pas de réserver vos places au n° 079/283 62 16.



60ème anniversaire du Football-club Villars-Tiercelin du 15 au 19 juin 2016



Pour fêter dignement cet évènement, un comité d'organisation a été formé. Pendant de longs mois, nous avons préparé les diverses animations pour cette fête et ainsi du mercredi au dimanche nous avons vibré devant le grand écran aux matchs de l'Euro, quelle ambiance....

Sur le terrain, malgré une pluie non convoquée, plusieurs matchs ont quand même pu avoir lieu, équipe vétérans, ligue romande de football, juniors et le dimanche matin un superbe match avec des joueurs du FC VT et des équipes amies.

Chaque soir, l'équipe de cuisine avait concocté raclette, tartare de sorte et diverses grillades.

Et dimanche, journée officielle avec l'apéro offert par la commune qui a été servi à l'issue du match et avec le soleil. Pour le repas de midi, 160 personnes se pressaient sous la cantine pour un super repas. Parmi nos invités, nous avons eu l'honneur de saluer M. Pascal Dessauges, préfet de notre district, les autorités communales de Jorat-Menthue, des membres fondateurs, des anciens présidents et M. Carrard de l'ACVF. Un après-midi en musique avec une superbe tombola. Fin de soirée très animée avec le match Suisse-France.

Encore un grand merci à tous les participants.

A. Marcuard



Match du dimanche matin : Villars et les joueurs des clubs amis de Poliez-Pittet, Froideville et Bottens.

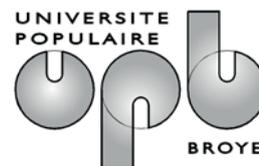
INFOS / PETITES ANNONCES



Va savoir :

<http://www.upbroye.ch>

PROFITEZ DE CES COURS SYMPATHIQUES et PROCHES DE CHEZ VOUS ouverts à toutes et à tous !
Le programme de l'année scolaire 2016-2017, est à disposition
au greffe de la commune de Jorat-Menthue,
chez Jean-Luc Tappy, Sus-Le-Crêt 9, Peney-Le-Jorat
 ou sur www.upbroye.ch



voici quelques cours organisés cette année !

Les aventures de TINTIN en 112 langues ! Comment traduire l'oeuvre d'Hergé sans le trahir ?

Tout sur l'orgue : Saint-Etienne + Théâtre Barnabé + Saint-Jean à Lausanne

L'huile de colza : Un atout pour la santé

Atelier jardin, familial bio et intégré au fil des saisons

Le dessin de presse par Laurent Flutsch

Assemblée générale du 25.11 à Payerne puis **conférence "Abbatiale : message de pierre et de vie"**
 (gratuit)

et beaucoup d'autres cours... cela vaut la peine de demander un programme ou d'aller sur le site

www.upbroye.ch !



Thé Dansant

Valse, rock, tango, slow, cha-cha-cha, chanson des années 60 à nos jours...



Dimanche
29 janvier 2017
13h30 – 17h30

Grande salle de
POLIEZ-LE-GRAND



Avec l' ORCHESTRE

MIDNIGHT !!

Entrée dix francs

Bar à vin – café – thés

Petite restauration

Paroisse de la Haute-Menthue



Avis de recherche

Chers Sottenois,

Que diriez-vous d'illuminer notre village, le temps de l'Avent ?

24 jours en attendant Noël

24 fenêtres décorées

24 personnes, familles qui feront de cette attente un moment féerique
rempli de chaleur et de partage.



Serez-vous l'une d'entre elle ?

Choisissez votre jour, entre le 1^{er} et le 24 décembre. Inscrivez le chiffre choisi sur l'une de vos fenêtres et si le cœur vous en dit, un vin chaud, thé de Noël,... réchauffera les promeneurs d'un soir venus découvrir votre jolie fenêtre.

Inscription à l'épicerie du village « Chez Mimi » du 1^{er} au 24 novembre.

Le calendrier sera alors distribué dans les boîtes aux lettres fin novembre et affiché à l'épicerie.

Marie-Maude Cavin, Veronica Barta, Anne Zardini



NAISSANCES :



17.03.2016	Clot Louane	Peney-le-Jorat
26.06.2016	Hidalgo Nessa	Villars-Tiercelin
10.08.2016	Métraiiller Siena	Peney-le-Jorat

MARIAGES :



26.05.2016	Jossi Alexandre Azizi Loubna	Villars-Mendraz
04.06.2016	Wälti Julien Mellet Valérie	Peney-le-Jorat
04.06.2016	Chappuis Sylvain Gattoillat Elodie	Peney-le-Jorat
06.06.2016	Piccinin Jean Lehmann Daisy	Villars-Mendraz
14.07.2016	Lequin Pierre Girard Hélène	Villars-Tiercelin
06.08.2016	Fernandes Pardal André Franco Marçalo Pardal Nadia	Villars-Tiercelin

DECES :



04.04.2016	Henneberger Gérald	Peney-le-Jorat
05.04.2016	Florian Laurent	Sottens
09.04.2016	Cento Véronique	Sottens
30.06.2016	Morier Madeleine	Peney-le-Jorat
15.06.2016	Guignet Andrée	Sottens
10.09.2016	Hofer Lydia	Montaubion-Chardonnay
14.09.2016	Parisod Elsbeth	Peney-le-Jorat

INFOS DU JOURNAL



Délai de retour des articles : 20 mars 2017

Prochaine parution : Fin avril

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire. Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :



Gil Guttman

Ch. des Epinettes 1 – 1062 Sottens
Tél. 021 905 37 55 – gil.guttman@bluewin.ch

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana
Imprimeur : Imprimoffset Bordin SA –
1042 Assens